

**Séance du 4 avril 2023
Délibération n°2023-27**

L'an deux mille vingt trois, le 4 avril, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	13

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Elodie DELABRE, Amélie ENJOLRAS, Marc GAYT, Gilles KACZMAREK, Sylvie JOUVE, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Marie-Claude BIGOT, Philippe DELAIGUE.

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 27 mars 2023.

Objet : Vote du budget

Commune située dans la vallée de la Loire, bénéficiant de l'attractivité du Puy en Velay, Saint Vincent a depuis une dizaine d'années fait le pari du développement.

Accueillir une population jeune est un défi qui nécessite de répondre à de nouvelles attentes. C'est pourquoi la commune s'est dotée d'une nouvelle maternelle en 2016, a étoffé son service médiathèque, conforté l'offre micro crèche, s'apprête à offrir de nouveaux terrains aménagés et dernièrement sur son budget annexe lance un programme de Maison Partagée pour les seniors.

Cette année le budget est à l'économie pour permettre de consolider en 2024 une situation favorable et de se redonner une capacité à investir.

La commune investira donc dans les années à venir sur la réhabilitation de bâtiments communaux susceptibles de lui apporter des revenus au travers de locations pour ainsi compenser les pertes de dotations constatées ces dernières années.

Le maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'année 2023 et invite chacun à s'exprimer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le budget présenté à l'unanimité.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 06 AVR 2023
et publication le 06 AVR. 2023